

LES ECHOS DE SAINT-MYON

Edition de novembre 2018– N°23

Mot du Maire.



L'automne arrive avec un temps de saison pour la Toussaint, mais également avec sa cohorte de bonnes et mauvaises nouvelles : augmentation du pouvoir d'achat par la baisse de cotisation sociale pour une catégorie de salarié, baisse du pouvoir d'achat pour les autres, flambée du prix du pétrole et du gaz, le chômage qui ne baisse pas, etc.

Malgré cela l'actualité nous demande de ne pas oublier ces millions de morts tombés au champ d'honneur.

C'est la raison pour laquelle nous honorerons plus particulièrement les Poilus de notre commune enterrés dans le cimetière. Un symbole tricolore vous permettra de les identifier, et une exposition dans la nouvelle salle du conseil ayant comme thème « Les soldats de Saint Myon et la vie communale de 1914 à 1919 » vous est proposée.

Votre conseil municipal continu à œuvrer pour que toutes et tous puissent vivre heureux à Saint Myon.
Très Cordialement.

Jean Pierre Muselier

RAPPEL : L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscriptions seront reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2018.

Documents à fournir :

- Carte d'identité
- Justificatif de domicile

Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales n'ont aucune formalité à remplir **s'ils n'ont pas changé de domicile.**

Les jeunes gens âgés de 18 ans seront inscrits d'office sur la liste électorale de la commune **SOUS RÉSERVE** de produire les justificatifs nécessaires pour établir leur nationalité française et leur domicile.

Etat Civil: juin / Novembre 2018

Nous sommes heureux d'accueillir : Maey LAROCHE/POMMIER né le 09/06/2018
Maddy BOUSSET née le 05/07/2018
Benjamin CADILHAC né le 29/10/2018

Nous regrettons le départ de : M. Serge LAPLANCHE le 20/08/2018
Mme Marie Louise MICHEL le 03/11/2018

Tous nos vœux pour leur union: Christophe CARREL et Muriel CAILLE le 09/06/2018

ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Cet avis concerne les personnes dont l'habitation a souffert de la sécheresse au cours de ces dernières années et qui ont constaté récemment de nouvelles fissures ou dégradations sur leur maison en 2018. Les propriétaires concernés doivent faire parvenir un courrier à la mairie **avant le 31 décembre 2018**, en mentionnant l'ensemble des données suivantes : dégâts, date de constatation, cause présumée, date du sinistre, photos et références cadastrales du bâtiment concerné. Toutes les démarches doivent être faites par écrit et en recommandé avec avis de réception ou remise en mairie contre récépissé. A réception de l'ensemble des dossiers, une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sera faite et soumise à l'examen d'une commission interministérielle. Cette démarche peut être renouvelée tous les ans auprès de la mairie en signalant que les désordres précédents continuent de progresser.

Travaux de Voirie 2018

Les travaux de voirie pour l'année 2018 en collaboration avec la Communauté de



AVANT

Commune, nous ont permis de réaliser 11 entrées de maisons. L'estimation des travaux s'élève à 26 440.20 euros. La réception du chantier doit avoir lieu le 09 novembre 2018, et là nous aurons le décompte définitif.

La commission voirie dans son choix a voulu répondre à la demande de quelques habitants désirant que nous réalisions leurs entrées.

D'autres entrées ont été repérées et feront l'objet d'une autre tranche de travaux.

Nous ferons un point très précis dans le prochain Echo au sujet des travaux d'enfouissement des lignes électriques et France télécom. Effectivement à ce jour l'entreprise Serange n'a pas raccordée sur le nouveau transfo les lignes. La date de réception de chantier n'est toujours pas connu.



APRES

Travaux de l'Eglise

Nous avons déposé le dossier d'autorisation de travaux auprès de la DRAC le 13 décembre 2017.

Le 18 janvier 2018 l'INRAP (Institut National de la Recherche Archéologique Préventive) désire que des recherches préventives d'archéologie soient effectuées devant l'Eglise où un drain doit être installé. Durant trois jours l'équipe d'archéologie a creusé une fosse où elle a découvert des murs.



En date du 03 octobre 2018, nous avons reçu un accord pour poursuivre nos travaux de l'Eglise.

La DRAC nous a accordé une subvention d'un montant de 64 000 € sur une Tranche de travaux subventionnables de 160 000 € HT.

Nous restons dans l'attente des subventions du Conseil Départemental et du Conseil Régional afin de lancer l'appel d'offre aux entreprises.

Affaire à suivre dans le prochain Echo



Informations

Fibre optique: Le déploiement de la fibre par la région Auvergne et Orange a débuté le 13 juillet 2018, les travaux sont réalisés par la société CIRCET GROUPE.

La fibre passe le long de la D985 (route de Combronde) et une armoire technique contenant les équipements servant à la communication téléphonique sur le réseau optique (PMZ point de mutualisation de zone) est installée.

De ce PMZ les branchements optiques seront effectués au plus près des habitations en 2021.

Pour le raccordement à la fibre vous devrez contacter votre opérateur téléphonique.

Recensement: Le recensement de la commune doit se faire du 17 janvier au 16 février 2019; pour faciliter le travail de l'agent recenseur nous demandons à tous les habitants de bien vouloir indiquer de façon précise sur leur boîte aux lettres, les noms et prénoms des propriétaires ou locataires. Nous vous signalons que cette année, il vous sera possible de remplir les imprimés sur internet. Nous vous demandons de faire bon accueil à l'agent recenseur.

Trésorerie de Combronde: Fermeture de celle-ci le 31 décembre 2018. Regroupement à la trésorerie de Manzat

Fleurissement: Saint Myon organise pour la première fois son concours des maisons fleuries. En participant vous devenez acteur de notre cadre de vie plus agréable à l'œil et plus accueillant pour les visiteurs.

La commission a déambulé dans Parret et Saint Myon. Nous avons pris de nombreux clichés photographiques des maisons et jardins seulement visibles de la voie publique.

Après délibération notre commission a retenu 6 lauréats.

Les récompenses seront remises le vendredi 30 novembre à 18 h 30.

Le monument aux Morts: Pour la commémoration du centenaire de la Grande guerre, la commune, aidée de bénévoles ont remis en état ce monument: nettoyage, peinture,...

Pressoir: Le pressoir offert par Mme Bernadette DAUCHER est installé Place de Loche. Nous recherchons des personnes qui souhaiterait lui redonner une jeunesse et le protéger des intempéries (ponçage, peinture,...).

Vous êtes intéressé, merci de vous faire connaître auprès de la Mairie.

Projet de foyer logement à Beauregard

La commune de Beauregard souhaite l'implantation d'un foyer logement sur sa commune pour accueillir les personnes à la retraite, valides, seules ou en couple, qui ne souhaiteraient plus rester à leur domicile. Cet établissement n'est pas une maison de retraite, c'est un lieu de vie collectif partagé, avec le choix, de la restauration, des jeux, des discussions et des animations. Sur le site il y a un accompagnateur de vie sociale. Chaque résident est locataire de son logement. Les services sont à définir avec les partenaires et sont évolutifs.

En partenariat avec la Mutualité Française du Puy de Dôme, le Conseil Départemental, le bailleur social LOGIDOME, le projet est mis à l'étude dans un premier temps par la validation des besoins sur le territoire de notre ancien canton de Combronde, plus quatre communes voisines associées : Artonne, Morge et Chambaron (la Moutade et Cellule), Le Cheix sur Morge et St-Bonnet près Riom.

La première phase sera une enquête adressée à toutes les personnes de plus de 60 ans. Vous allez recevoir ce questionnaire à votre domicile, merci d'avance d'être nombreux à répondre à cette étude qui permettra aux protagonistes de cerner parfaitement les besoins et les attentes des habitants et des futurs utilisateurs.

ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes est très actif , mais il serait bien que toutes les bonnes volontés puissent venir aider pour les différentes manifestations. Nous sommes prêts à accueillir votre aide et vos idées.



Le tir à l'arc a repris son activité pour la saison 2018/2019 avec 70 licenciés dont 42 jeunes . La saison dernière a été très satisfaisante puisque nous avons eu 18 sélections pour les divers championnats de France, cela s'est terminé par trois podiums et un titre de championne de France . Grâce à tous les bons résultats des jeunes, le club a obtenu le label école de tir national (16 clubs en France sur 1650 et 4 ont ce label dans la région Auvergne Rhône Alpes). Nous espérons que la prochaine saison sera encore meilleure pour les résultats nationaux afin de mettre le village à l'honneur.

La danse country a repris les séances avec de nombreux adeptes dans la salle polyvalente de Saint Myon les lundis à 18 h.

Pour informations .Tel : 04 73 97 22 61



Manifestations Futures

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Pour la commémoration du centenaire de l'Armistice de 1918, nous demandons à la population de participer au défilé. Départ de la mairie à 8 heure 45, un pot de l'amitié sera servi salle polyvalente.

TELETHON

REPAS: Le comité des fêtes organise un repas au profit du téléthon, le samedi 24 Novembre 2018 salle polyvalente à partir de 9 heures : tripe 13 € (si vous n'aimez pas la tripe autre possibilité...)

THEATRE: Toujours au profit du téléthon, une pièce de théâtre « une femme d'épée » aura lieu le 24 Novembre 2018 salle polyvalente à 20 heures 30 par la troupe Le Théâtre du 22 .



NOEL DES ENFANTS



Comme chaque année le Père Noel viendra à Saint Myon lors d'un après midi récréatif : spectacle pour enfants par la troupe « Cirque de Cannes ». Le 27 Décembre, Salle polyvalente à 14 heures 30.

TRI DES NOIX

Pour la fête de la noix du 30 Mai 2019, plus de 400 kilos de noix nous attendent pour être triées en janvier, les dates vous seront communiquées ultérieurement.



Manifestations Passées

les
24H
DU MYON
COURSE DE VOITURES
A PEDALES A ST-MYON
Concerts - Animations - Buvette - Restauration

9ème Edition



Les 24 heures du Myon

L'association Vol Quand Même a organisé pour la neuvième année les 24 heures du Myon le 9 et 10 juin.

De nombreuses équipes ont participé (enfants et adultes), repas, concerts et animations étaient au rendez-vous.



Le 14 juillet

Le 14 juillet, le repas proposé par le comité des fêtes a rassemblé de nombreux habitants de la commune, l'après-midi s'est poursuivie par des jeux et des parties de pétanques.



Chorale



Le vendredi 13 octobre la chorale Sainte-Anne de Châtel-Guyon sous la direction de Véronique VALLEIX, nous a proposé un concert dans l'église de St Médulphe.

Vous voulez chanter! Vous pouvez nous rejoindre les mardis de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de St Hyppolite.

Contactez:

Véronique VALLEIX, chef de chœur : 09 65 20 01 83

Gaby BEAULATON, président : 06 35 91 63 70



Vendanges

Comme chaque année, les enfants de la commune se sont réunis pour vendanger la vigne communale le mercredi 12 Septembre.

Informations Communauté de Commune



La Médiathèque de Combronde vous propose un

Club Lecture

Echanger sur vos lectures

Découvrir des textes, des auteurs

Sortir de vos habitudes de lecture

...un moment convivial, autour d'une boisson chaude!!



Renseignements : 04.73.33.35.76

Combrailles, Sioule & Morge

1 jeudi par mois à partir de 17h
A la médiathèque de Combronde
Renseignements à l'accueil

Club de lecture

Depuis le début de l'année 2018, la médiathèque Intercommunale de Combronde vous propose de participer à son Club Lecture. Celui-ci est animé une fois par mois par une bibliothécaire, le jeudi à partir de 17h00.

Venez nous rejoindre afin de partager vos lectures ! Les plus timides peuvent se contenter d'écouter!

Le jour et l'heure pourront éventuellement être modifiés en fonction de la disponibilité des intéressés.

N'hésitez pas à nous communiquer vos avis. pour tous renseignements : mediatheque-combronde@comcom-csm.fr ou au 04.73.33.35.76

Bienvenue

Bienvenue sur le nouveau portail de la Médiathèque Intercommunale de la Communauté de Communes de Combrailles, Sioule et Morge.

<http://cccotesdecombrailles.c3rb.org/>

Pôle Ados : ouvert à tous les collégiens et jusqu'à 16 ans

La communauté de commune Combrailles Sioule et Morge a mis en place des activités pour les ados.

Renseignements directement auprès de :

Mélissa BREMENSON au 06 45 09 75 61

Inscription : alsh-inscription@comcom-csm.fr

Vendredi soir à thèmes à la Passerelle ou Soirée spécifique de 19h00 à 23h00

- ◆ 5€ pour les jeunes du territoire
- ◆ Repas compris
- ◆ Transports : départ 18h25 de Beauregard ou 18h30 de Combronde, retour 23h00 à Beauregard ou 22h55 à Combronde

Vacances :

- ◆ Inscription à la demi journée, à la journée complète, avec ou sans repas
- ◆ Exemples d'activités : jeux (sportifs, sociétés,...), cuisine, activités manuelles, graff, sortie (cinéma,)
- ◆ Transport à voir avant les vacances

POLE ADOS
12/16 ans
Vendredi 09 Novembre 2018
Soirée à thème

Découverte Sportive
avec l'intervention de Clément
+ Repas Italien

Mise en place d'un transport selon ton lieu d'habitation.

Renseignement auprès de Mélissa au 06 45 09 75 61 ou par mail alsh-inscriptions@comcom-csm.fr

Tarif:
5€ pour les jeunes du territoire
8€ pour les jeunes hors territoire
(les repas sont compris)